

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le vendredi 24 octobre 2014 à 9 h Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis

PRÉSENCES:

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENC	CES:
	rert, secrétaire d'arrondissement substitut eau, avocate, directrice d'arrondissement
CA14 30 10 0354	
OUVERTURE - SÉA	ANCE
À 9 h 10	
Il est proposé par	monsieur le conseiller Giovanni Rapanà
appuyé par	madame la conseillère Suzanne Décarie
et unanimement rés	olu :
QUE la présente séa	ance soit ouverte.
ADOPTÉ 10.01	
CA14 30 10 0355	
ADOPTION - ORDE	RE DU JOUR
Il est proposé par	madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine
appuyé par	monsieur le conseiller Richard Guay
et unanimement rés	olu :
QUE l'ordre du jour d que soumis.	le la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 octobre 2014 soit adopté tel
ADOPTÉ	
10.02	

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA14 30 10 0356

RECOMMANDATION - COMITÉ EXÉCUTIF - AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (AMT) - AUTORISATION - RÉALISATION - TRAVAUX - ACTIFS DE L'ARRONDISSEMENT - RUE SHERBROOKE - LOT NUMÉRO 5 057 739 - ÉTABLISSEMENT - DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES - RÉALISATION - PROJET - GARE DE POINTE-AUX-TREMBLES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE recommander au comité exécutif :

D'autoriser la signature d'une entente avec l'Agence métropolitaine de Transport (AMT) pour l'autoriser à réaliser des travaux sur les actifs de la Ville de Montréal, lesquels sont situés dans l'emprise de la rue Sherbrooke, lot # 5 057 739 et d'établir les droits et obligations des parties, dans le cadre de la réalisation du projet de la gare de Pointe-aux-Trembles.

AD	\sim r	ЭΤГ
AII	いた	′ I F

20.01 1142726018

CA14 30 10 0357

CORRECTION - MONTANT - DÉPENSE AUTORISÉE - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - CONDUITS SOUTERRAINS - RELOCALISATION DU BOULEVARD GOUIN EST - COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL (CSEM) - RÉSOLUTION CA14 3005 0143

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE corriger le montant de la dépense autorisée pour les travaux de construction de conduits souterrains dans le cadre du projet de relocalisation du boulevard Gouin Est, à être effectués par la Commission des services électrique de la Ville de Montréal (CSEM) et approuvé par la résolution CA14 30 05 0143 lors de la séance du conseil du 6 mai 2014;

DE remplacer:

le montant de « 618 746,05 \$ incluant les taxes » inscrit au sommaire décisionnel par « 685 949,73 \$ incluant les taxes ».

ADOPTÉ					
ADCDTE			_		
	Λ.	_	$\overline{}$	_	ᆮ
	Δ		()	\mathbf{r}	ı ⊢

30.01 1142726002

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

CA14 30 10 0358

et unanimement résolu :

AUTORISATION - DÉPENSE MAXIMALE - FINANCEMENT - PARTICIPATION - ARRONDISSEMENT - OCTROI -CONTRAT - MISE AUX NORMES - ARÉNA RODRIGUE-GILBERT (0763)

D'autoriser une dépense de 4 026 226 \$ incluant les taxes, les contingences et incidences afin de financer la participation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles lors de l'octroi du contrat pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Rodrigue-Gilbert.
ADOPTÉ
30.02 1141502002
CA14 30 10 0359
LEVÉE - SÉANCE
À 9 h 12
Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie
appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà
et unanimement résolu :
QUE la présente séance soit levée.
ADOPTÉ
70.01

Julie Boisvert Secrétaire d'arrondissement substitut
Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.
Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2014.

Chantal Rouleau Mairesse d'arrondissement
Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut